



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1395

Texte de la question

INSÉCURITÉ EN MILIEU RURAL

M. le président. La parole est à M. Franck Gilard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Franck Gilard. Ma question s'adresse à un ministre absent, Monsieur Valls, ministre de l'intérieur.
(*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Monsieur le ministre, vols de cuivre sur les chantiers, vols de plaques d'égouts en fonte, vols de matériels agricoles dans les fermes, attaques contre des distributeurs automatiques de billets, profanations de sépultures pour récupérer des métaux précieux : tel est le lot désormais courant des habitants de nombreux territoires ruraux, notamment le Vexin français et le Vexin normand. Encore n'ai-je pas évoqué les cambriolages, dont la recrudescence impressionnante est attestée par les chiffres, certains territoires faisant même l'objet, en quelques heures, de véritables razzias conduites par des bandes organisées qu'a bien identifiées la gendarmerie nationale.

M. Pascal Terrasse. Qu'a fait M. Sarkozy ?

M. Franck Gilard. Alors, monsieur le ministre, de grâce, ne me répondez pas qu'il s'agit là d'un « sentiment d'insécurité », comme lorsque vous ripoliniez la parole de Lionel Jospin à Matignon ! On sait où ce déni a conduit : au 21 avril 2002 !

M. Jean-Luc Laurent. Affabulation !

M. Franck Gilard. C'est la réalité, cher monsieur ! Après vos dix-huit mois d'exercice du pouvoir, votre action peut désormais être jugée par les Français sur votre absence de résultats.

M. Antoine Herth. 14 % !

M. Franck Gilard. Il est temps, monsieur le ministre, de faire votre examen de conscience. Demandez-vous ce qui a pu donner des ailes aux auteurs de ces méfaits. Il faut sûrement chercher du côté du laxisme pratiqué par le Gouvernement, qui se situe à des années-lumière de vos déclarations martiales. Les délinquants ne voient qu'une chose : il y a chaque mois moins de personnes incarcérées dans les prisons françaises, comme l'a relevé la semaine dernière l'administration pénitentiaire.

Monsieur le ministre, vous venez à juste titre de rendre hommage au vendéen Georges Clemenceau, républicain enraciné et grand flic s'il en fut. Ne craignez-vous pas de n'être qu'un tigre en papier en restant ainsi dans une posture, sans inquiéter les délinquants ni rassurer les citoyens ? (*Applaudissements sur les bancs du*

groupe UMP.)

M. François Sauvadet. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique.

Mme Marylise Lebranchu, ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique. Monsieur le député, je ferai abstraction des éléments choquants de votre question, car nous sommes dans une enceinte républicaine. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Je vous prie tout d'abord d'excuser le ministre de l'intérieur, qui est au sommet franco-espagnol, à Madrid.

Vous avez raison d'évoquer l'insécurité en milieu rural, en particulier le problème des cambriolages. Le ministre de l'intérieur a d'ailleurs rappelé récemment que le phénomène n'est pas nouveau, puisqu'entre 2007 et 2012 le nombre de cambriolages a connu une hausse de 18 %. Nous comprenons donc votre inquiétude.

M. Patrice Verchère. Ce n'est pas une réponse !

Mme Marylise Lebranchu, ministre. L'inversion de cette tendance est une priorité du ministre de l'intérieur, même si nous sommes naturellement encore loin des niveaux de 2002-2003. Il nous faut porter une attention particulière non seulement aux zones périurbaines mais aussi aux zones rurales, qui sont très touchées par ce phénomène.

C'est pourquoi le ministre de l'intérieur a annoncé le 25 septembre dernier le lancement d'un plan ambitieux et offensif de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée qui se décline en quatre volets essentiels : la redéfinition d'une stratégie de police judiciaire ciblée sur les délinquants d'habitude et les filières structurées,...

M. Bernard Accoyer. Que faites-vous contre les récidivistes ?

Mme Marylise Lebranchu, ministre. ...l'occupation renforcée de la voie publique, la protection des commerçants, la mobilisation des acteurs locaux.

Ce plan instaure de nouvelles méthodes de travail. En particulier, les forces de l'ordre se mobilisent pour aider les agriculteurs à faire de la prévention. Vous avez en effet constaté comme nous une augmentation très forte – plus 33,5 % – des vols de matériels. Il faut aussi lutter contre les trafiquants des matériels en question, renforcer la prévention et renforcer la présence de l'État sur les territoires ruraux.

M. Claude Goasguen. Faites-le !

Mme Marylise Lebranchu, ministre. Monsieur le député, c'est ce que nous faisons, et nous constaterons ensemble l'augmentation des effectifs.

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1395

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 novembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 novembre 2013](#)